

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE



MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

---

**L'Autorité Contractante :** Société Mauritanienne des Hydrocarbures

**Objet :** Dossier CCC N°2 Portant sur la fourniture de consommables bureautiques, y compris IT.

**Nombre d'offres de reçues :** Deux (02) offres

**Nom de l'attributaire :** SYS-ASA sarl, RC :11179/GU/1469 et NIF : 00855528 Tel : +222 44860000.

**Montant et délai d'exécution :** Cent Quatre-Vingt-et – un Mille MRU HTVA (181 000 MRU HTVA) pour un délai de 365 jours.

**Source de financement :** Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.